

ment décliné jusqu'à l'an dernier, où ils avaient été de 5 pour cent, montrant que dans le monde tout entier il y avait surabondance d'argent et que les banques avaient de la difficulté à gagner leurs dividendes. Il considère que la Banque des Marchands a excessivement bien opéré et que les directeurs et le gérant général avaient droit aux remerciements des actionnaires.

M. T. D. Hood a secondé cette motion qui a été votée à l'unanimité.

Proposé par M. John Morrison, secondé par M. Burke :

"Que les remerciements de l'assemblée sont dus et ainsi offerts au président pour la façon habile avec laquelle il a conduit les travaux de l'assemblée."

La motion fut votée au milieu des applaudissements et peu après les scrutateurs rapportaient que les messieurs suivants étaient dûment élus en qualité de Directeurs :

ANDREW ALLAN,
ROBERT ANDERSON,
HECTOR MACKENZIE,
JONATHAN HODGSON,
H. MONTAGU ALLAN,
JOHN CASSILS,
JAMES P. DAWES,
J. H. DUNN,
SIR JOSEPH HICKSON.

L'assemblée s'est alors ajournée.

Le nouveau Bureau des Directeurs s'est réuni l'après-midi ; M. Andrew Allan a été réélu Président et M. Hector Mackenzie a été élu Vice-Président en remplacement de M. Robert Anderson.

MODES ET NOUVEAUTES

La nappe date, d'après Montfaucon, des premiers empereurs romains. Elle était de toile fine, souvent rehaussée par des bandes de pourpre et d'or et parfois peinte ou même garnie de broderies d'or. Les Barbares qui envahirent l'empire romain ignoraient l'usage de la nappe aussi bien que des serviettes. Mais la civilisation romaine ayant fini par percer à travers la rude écorce des Francs et des Saxons, on vit, au moyen-âge, la nappe mise partout. D'après du Cange, le seigneur avait le droit d'emporter la nappe et les serviettes de la maison où il dînait. Un père, donnant des conseils à son fils, lui recommandait, comme moyen d'atteindre le succès dans la vie, d'avoir toujours une nappe nette sur sa table et il reprochait aux moines de servir leurs visiteurs avec des nappes sales. Les nappes à l'usage de la noblesse étaient souvent très dispendieuses ; on en cite une qui coûta 450 francs, somme énorme pour le temps.

Comme corsage pour l'été, la blouse paraît avoir remplacé la matinée d'autrefois. On la fait de cotonnade, de toile ou de soie, en couleurs unies ou rayées. Le devant est à plis plats, comme une chemise d'homme ; le collet assez haut re-

tombe droit et est attaché devant par deux boutons. Les manches ont le dernier genre, s'élargissant de l'épaule au coude où elles atteignent leur plus grande largeur et se retrécissent brusquement, bouffantes, sur un avant bras étroit qui se termine par un poignet d'homme à deux boutons. On empèse poignets et collets. Les boutons de fantaisie, *studs* sont bien portés aux poignets de la blouse.

L'Association des Marchands Détailliers de Nouveautés, à son assemblée mensuelle de la semaine dernière, a nommé un comité pour organiser son excursion annuelle qui aura lieu vers la fin du mois de juillet. On croit que l'excursion se fera à Iberville.

Pour détruire les mites dans un tapis, on conseille de couvrir le tapis d'un linge humide et de passer sur ce linge un fer à repasser, bien chaud. La vapeur dégagée tue les mites et la chaleur tue les œufs qu'elles ont laissés.

DOMINION COLD STORAGE CO

Quelques-uns de nos plus entrepreneurs capitalistes ont cru que Montréal, étant le point principal de concentration et d'exportation ou de distribution des produits périssables du Canada, doit être pourvu d'un entrepôt à froid établi sur des bases plus larges que ceux actuellement existant et capable de répondre efficacement à tous les besoins du commerce de beurre, de fromage, de poisson, de fruits, etc.

Ils se sont, en conséquence, assurés d'un site approprié, ayant un front sur le canal, un autre sur le port de Montréal et desservi par une voie du Grand-Tronc. Sur ce site, ils vont construire un grand entrepôt couvrant une superficie de 10,000 pieds carrés, et donnant une capacité de chambres frigorifiques de 250,000 pieds cubes. Si les besoins du commerce l'exigent, il leur restera 35,000 pieds carrés pour y construire un second entrepôt de la capacité de 750,000 pieds cubes.

Les marchandises arrivant soit par le fleuve, soit par le canal, soit encore par chemin de fer, seront déchargées au pied même de l'entrepôt et y seront transbordées sans autre manutention et sans exposition à la chaleur.

L'entreposage d'été se composera de beurre, fromage, œufs et fruits de la Méditerranée, que l'on voudra conserver pour l'automne ; à

l'automne, viendront les fruits de Californie, pour l'hiver et le printemps, la volaille, le gibier, la viande, etc.

La réfrigération se fera au moyen de l'ammoniaque anhydre, qui donne un froid sec, réglable à volonté. Le pouvoir moteur sera fourni par le canal, et coûtera très peu de chose, comparativement à ce que coûterait un pouvoir à vapeur.

Le capital de la compagnie en formation sera de \$300,000, divisé en 3,000 actions ou parts de \$100 chacune, dont 10 p.c. payables à la répartition, 10 p.c. le 1er août et le reste par appels de 10 p.c. chacun à 30 jours d'intervalle.

Les recettes et dépenses prévues par les organisateurs, et qui nous paraissent modérées, donneraient un bénéfice net aux actionnaires de 16 p.c.

LA SITUATION DU FOIN AUX ETATS-UNIS.

Nous trouvons dans nos échanges les avis suivants qui pourront servir à nos commerçants.

Le *Hay Trade Journal* de Conajoharie, N. Y., estime la récolte totale des Etats-Unis à 90 p.c. de celle de l'année dernière.

MM. C. B. Congdon & Co., de Chicago, écrivent à la date du 8 Juin : "Nous recevons de nouvelles commandes de foin pour les comtés du centre de l'Illinois, une chose sans précédent depuis que nous sommes dans le commerce."

Le *Price Current* de Cincinnati du 6 Juin : "Foin positivement en déficit."

Le rapport officiel des récoltes de l'Etat d'Ohio pour le mois de mai rapporte le mil à 62 et le trèfle à 65 p.c. de la moyenne.

MM. C. B. Congdon & Co., de Chicago, du 10 Juin : "L'Illinois a presque complètement perdu sa récolte de foin."

Des mêmes du 11 Juin : "Il n'est pas douteux qu'il ne manque plus que des pluies copieuses pour assurer une immense récolte de maïs ; mais pour l'avoine, à l'est du Mississippi, il est trop tard ; de même pour la récolte de foin, et c'est une chose qui a une influence directe sur les cours de l'avoine."

Les fabricants de saumon de la Colombie-Anglaise ont des idées très fermes sur les cours de leurs produits. Quelques chars de la marque Horseshoe ont été placés à Montréal au prix de \$4.50 pris sur place, ce qui, avec le fret, met le prix à \$5.25 à Montréal. Les autres marques ne s'éloigneront pas beaucoup de ces prix.